

ESPACE JEUNES TALENSAC

PROJET PEDAGOGIQUE

Année scolaire: 2023-2024



Espace Jeunes de Talensac

SOMMAIRE

Rappel du projet éducatif de la commune de TALENSAC	age 3
Les objectifs pédagogiques visés • Objectifs généraux et mises en œuvre	age 3
 Présentation de l'Espace Jeunes L'animation pour les 11-14 ans L'animation pour les 14-17 ans L'animation pour les + 18 ans La Passerelle pour les 9-11 ans de l'accueil de loisirs enfance 	age 5 age 6 age 6
Les Moyens • Humains	age 7
L'équipe d'animation : Rôle Pa Missions Pa Communication avec les jeunes et les familles Pa	age 8
La forme : Les réunions d'équipe / La commission éducation	_
Contacts et dispositions diverses	Page 11



Rappel du projet éducatif de la commune

Voici un rappel des orientations éducatives fixées par les élus de Talensac concernant les jeunes de la commune :

- Soutenir les projets individuels et/ou collectifs des jeunes afin de leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs
- Impliquer les jeunes dans l'organisation, l'élaboration et le vécu de leurs loisirs afin qu'ils ne soient pas consommateurs mais acteurs.
- Offrir aux jeunes la possibilité d'accéder aux loisirs dont ils ont envie et/ou qu'ils méconnaissent
- Permettre un accès à l'information les concernant (culture, sports, voyages, emploi, formation, thématiques)
- ❖ Favoriser l'ouverture à l'environnement proche (commune, canton, département, région)
- ❖ Favoriser la mixité sociale, de genre, culturelle par les échanges et le partage entre les jeunes dans le respect d'autrui et de ses biens

Les objectifs pédagogiques visés

Objectifs généraux et mises en œuvre

En partant du projet politique porté par les élus municipaux de TALENSAC fixant les orientations éducatives pour les jeunes de la commune, l'équipe d'animation s'est fixé 4 objectifs pédagogiques à développer au quotidien :

- Permettre aux jeunes d'être acteur de la vie de la cité et de devenir des citoyens actifs
- Mettre en place des outils permettant d'accompagner les jeunes dans leurs initiatives de projets individuels ou collectifs
- Impliquer les jeunes dans les choix et l'organisation des actions portés par la structure
- Organiser des évènements ou projets à destination de la population
 - > Permettre aux jeunes de vivre des projets collectifs
- Organiser des séjours
- Mettre en place des programmes d'animation tout au long de l'année (vacances et périodes scolaires)
- Mettre en œuvre des projets d'animations (culturels, artistiques, sportifs, de loisirs) à moyens termes

Permettre aux jeunes de découvrir leur territoire

- Organiser des sorties sur le territoire
- Développer des actions « de réseau » avec les autres structures jeunesse de Montfort Communauté et des actions « de partenariat » avec d'autres acteurs locaux (associations, commerçants...)
- Restituer et valoriser « hors les murs » les projets menés

Permettre aux jeunes de pouvoir rencontrer d'autres générations

- Développer des actions communes ou « passerelles » entre les différentes tranches d'âge
- Impliquer les familles des jeunes dans la mise en œuvre de projet
- Impliquer des associations locales (MAM, Club des aînés) dans les projets menés

Fonctionnement et mise en œuvre

Présentation de l'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes est déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

L'espace jeunes se situe rue Angélique Perrigault.

L'espace jeunes est composé de différents espaces :

- Une salle pour les 11-14 ans avec un espace cuisine, un espace « salon », une grande table d'activité, du matériel pédagogique à disposition (jeux de société, loisirs créatifs, babyfoot, fléchettes, ...etc)
- Une salle pour les 14-17 ans avec un espace « comptoir » (bar, frigo...), un espace « salon », un coin musique, du matériel pédagogique à disposition (billard, jeux de société...etc)
- Une salle d'activités spécifiques (bricolage, menuiserie, loisirs créatifs, tournage vidéo...)
- Un espace sanitaire (dans la salle des 11-14 ans)
- Un bureau administratif pour la directrice de l'espace jeunes.

L'équipe d'animation accueille les jeunes à partir de 11 ans et jusqu'à 17 ans (inclus). L'accueil des jeunes est réparti selon 2 tranches d'âges spécifiques : les 11-14 ans et les 14-17 ans. Les jeunes de 14 ans ont donc la possibilité de choisir la tranche d'âge avec laquelle ils souhaitent aller. Un accueil passerelle est également proposé pour les enfants de 9-11 ans (scolarisé en CM1-CM2) venant à l'accueil de loisirs enfance. Enfin, les jeunes adultes (+ de 18 ans) ont également la possibilité de rencontrer l'équipe d'animation sur les temps de permanence administrative.

L'espace jeunes est un lieu de rencontre où les jeunes peuvent se retrouver pour profiter de l'espace et du matériel mis à disposition. Ce lieu permet l'échange entre les jeunes et l'équipe d'animation. C'est un lieu où les idées des jeunes sont prises en compte et où les projets émergent. Des animations spontanées et informelles sont aussi proposées par l'équipe d'animation.

Les jeunes sont libres de repartir en toute autonomie si c'est stipulé dans le dossier d'inscription. Pas d'inscription préalable nécessaire pour venir sur les temps d'ouverture de l'accueil. En revanche, pour certaines animations spécifiques (vacances ou périodes scolaires), une inscription sera nécessaire via le portail famille de la commune.

L'animation pour les 11-14 ans

En période scolaire

L'accueil pour les 11-14 ans a lieu :

- Le mercredi de 14h à 18h30
- Le vendredi de 17h à 19h

Plusieurs types d'animation peuvent être proposés :

- Des projets d'animation à moyens termes : en fonction des dynamiques en cours, des temps d'accompagnement autour de projet spécifique sont mis en place (ex : création d'un escape game, réalisation d'un court métrage, ...)
- Activité éphémère : l'équipe peut proposer des temps d'activité pour les jeunes qui le souhaite (activité cuisine, jeux de société, atelier loisirs créatifs...)
- Accueil informel : les jeunes sont libres de venir pour profiter de l'espace mis à leur disposition. Ils peuvent repartir en toute autonomie si c'est stipuler dans le dossier du jeune.

En fonction des animations, l'accueil peut parfois être délocalisé. Dans ce cas, l'équipe en informe les jeunes et les familles : envoi d'un mail, message sur les réseaux sociaux, affichage sur la porte.

Pendant les vacances scolaires

3 semaines avant les vacances scolaires, un programme d'animation destiné aux 11-14 ans est communiqué aux jeunes. Ce programme est construit en amont avec les jeunes lors d'un temps de rencontre « Fais ta prog' », organisé par l'équipe d'animation. On y retrouve :

- Sorties (ex : patinoire, bowling...)
- Soirées à thème (ex : ciné, jeux de rôles...)
- Ateliers spécifiques à l'espace jeunes (ex : création d'une fresque, structure en bois...)
- Activités sportives (ex : futsal à la salle des sports, basket au city stade...)
- Projets d'animation (ex : création d'un théâtre forum, roman photo...)
- Séjour de vacances (ex : séjour ski en hiver, séjour mer en été)
- Temps d'accueil libre

Pendant les vacances scolaires, l'espace jeunes n'ouvrent pas forcément tous les jours (animations hors les murs). Il faut se référer au programme d'animation vacances pour savoir ce qui est organisé.

Certaines animations nécessitent une inscription préalable (les inscriptions sont possibles 2 semaines avant les vacances). Dans ce cas, la mention « inscription obligatoire » figure sur le programme d'animation. Une inscription est donc nécessaire via le portail famille de la commune.

Certaines animations sont gratuites, d'autres peuvent être payantes.

L'animation pour les 14-17 ans

En période scolaire

Les 14-17 ans sont accueillis en semi-autonomie. Ils peuvent se retrouver sans adulte au sein de leur espace. Cependant, un membre de l'équipe d'animation est forcément présent au sein des locaux.

Un espace « bar collectif » est auto géré par les jeunes (avec l'aide de l'équipe d'animation) : achat de boisson et nourriture, vente, tenue de la caisse. Les fonds récoltés servent à financer du matériel pédagogique, des projets ou toutes autres initiatives portées par les jeunes. Dans tous les cas, ces décisions relèvent d'un accord collectif entre tous les jeunes et l'équipe d'animation.

L'accueil pour les 14-17 ans a lieu :

- Le mercredi de 14h à 18h30
- Le vendredi de 17h à 19h

Des animations communes avec les 11-14 ans sont possibles sur les temps d'accueil.

Il est possible pour les jeunes de proposer des dynamiques de projet d'animation (ex : création d'une junior association pour gérer le bar collectif, création d'un café-concert sur la commune...). Dans ce cas, ils sont accompagnés par l'équipe d'animation dans la méthodologie de mise en place de leur projet.

Pendant les vacances scolaires

Lors des vacances scolaires, l'accueil 14-17 ans peut être ouvert en fonction du programme d'animation pour les 11-14 ans (temps d'accueil libre).

Certaines animations destinées aux 11-14 ans peuvent être accessibles aux 14-17 ans. Dans ce cas, la mention « ouvert aux 14-17 » est inscrite sur le programme d'animation des 11-14 ans.

L'équipe se réserve la possibilité d'organiser des animations spécifiques aux 14-17 ans si des demandes sont formulées. Dans ce cas, l'équipe invite les jeunes à programmer les activités en les accompagnant (réservation, réalisation d'un budget, organisation du transport…ect).

Des séjours de vacances pour les 11-14 ans peuvent également être accessibles aux 14-17 ans.

L'animation pour les + de 18 ans

En période scolaire

Il n'y a pas d'espace spécifique aux + de 18 ans au sein de l'espace jeunes. En revanche, des temps d'accueil sont proposés lors des permanences administratives de l'équipe d'animation :

- Le mercredi de 10h à 12h30
- Le mardi de 14h à 16h30

Les jeunes adultes peuvent alors rencontrer l'équipe d'animation qui est à l'écoute et qui peut les accompagner ou les rediriger vers d'autres structures spécialisées (Service Information Jeunesse, We Ker, ...). Ces rencontres peuvent avoir comme thématique :

- Recherche d'emploi (dispositif job d'été, écriture d'un CV ou lettre de motivation ...)
- Bénévolat
- Départ en vacances
- Organisation d'évènement
- Création d'association

La Passerelle pour les 9-11 ans de l'accueil de loisirs enfance

En période scolaire

Une passerelle est organisée pour les 9-11 ans de l'accueil de loisirs enfance (scolarisés en CM1 ou CM2). L'objectif est de permettre aux 9-11 ans de découvrir leur prochaine structure d'accueil de loisirs : l'Espace Jeunes. Ils rencontrent l'équipe d'animation, découvrent les locaux et participent à des temps d'animation avec les 11-14 ans qui fréquentent la structure.

La passerelle a lieu le mercredi de 13h à 15h45 :

- A 13h, après le repas, les enfants, accompagnés par un animateur de l'accueil de loisirs enfance, rejoignent l'espace jeunes. Ils observent un temps libre (ou temps calme) jusqu'à 14h. Ils peuvent profiter du matériel pédagogique mis à disposition.
- A 14h, l'espace jeunes ouvre pour les 11-14 ans. Une activité commune est alors programmée. L'activité peut être sportive, culturelle, de loisirs créatifs. Dans tous les cas, elle est organisée pour les 2 tranches d'âges : les 9-11 ans et les 11-14 ans.
- A 15h30 : fin de l'activité. Les enfants sont invités à participer au rangement et quitte l'espace jeunes à 15h45 pour rejoindre l'accueil de loisirs enfance à 16h, pour le goûter.

Pendant les vacances scolaires

La passerelle ne fonctionne pas tous les jours pendant les vacances scolaires. Des animations spécifiques peuvent être programmée. Dans ce cas, la mention « ouvert aux 9-11 » est inscrite sur le programme d'animation 11-14 ans. Ces animations figurent également sur le programme de vacances de l'accueil de loisirs enfance.

Les Moyens

Humains

- Un coordinateur enfance-jeunesse
- Une directrice/animatrice jeunesse
- Une animatrice ALSH (pour la passerelle 9-11/11-14)
- Eventuellement des stagiaires BPJEPS ou DUT CS
- Eventuellement des services civiques
- Des animateurs et animatrices vacataires pour les périodes de vacances

<u>Matériels</u>

- Un bureau administratif pour la coordination et l'animation (situé à l'accueil de loisirs enfance)
- Un lieu d'accueil et d'animation pour chaque tranche d'âge (11-14 et 15-17 ans)
- Matériel pédagogique (jeux d'intérieur/extérieur, activités manuelles...)
- Matériel pour les séjours de vacances et évènements (barnums, matériel cuisine, ...)
- Salle de sports et équipements municipaux

Financiers

- Ville de TALENSAC
- CAF d'ille et vilaine (PSO et appel à projets)
- DDCSPP (appel à projets)
- Participation des familles
- Action d'autofinancement

L'équipe d'animation

Rôle

Les membres de l'équipe d'animation sont des adultes compétent et formé (ou en cours de formation). Ils sont garant de la sécurité physique et affective des jeunes accueillis. Ils adhèrent aux valeurs éducatives et aux objectifs pédagogiques mentionnés dans ce document.

Le travail de l'équipe d'animation est basé sur la bienveillance, l'écoute, l'ouverture et la disponibilité. Ils laissent l'opportunité et aident les jeunes à s'exprimer.

L'équipe d'animation peut être très présent (faire avec) ou susciter la créativité et l'imagination tout en ayant une présence plus discrète (laisser faire).

L'équipe est aussi force de proposition et invite les jeunes à s'essayer, à expérimenter, à découvrir et se découvrir. Elle veille à motiver, susciter, donner envie, responsabiliser et mettre en valeur. Elle considère les jeunes comme des êtres capables de prendre des responsabilités et de les assumer.

Les membres de l'équipe se rendent accessibles et s'adaptent au public qu'il accueille. Ils n'hésitent pas à aller vers et ont un rôle de médiateur.

Le développement de relations de coopération « positive » et « mobilisatrice » avec les familles est recherché. L'objectif étant de solliciter celles-ci dans des situations d'échanges, d'écoutes et d'implications. Il s'agit là d'établir des relations avec les familles en saisissant toutes les opportunités qui permettent de favoriser la rencontre (réunion de présentation des projets, bénévolat des familles sur les évènements jeunesse...).

Missions

- Animation de terrain : accueils informels, CLAS, animations vacances, séjours ...
- Préparation et bilan des animations/séjours de vacances/mini-camps
- Accompagnement de projets ou initiative jeunesse
- Organisation d'évènements « jeunesse »
- Animation de proximité (« aller vers » les jeunes) / Médiation avec les habitants
- Promotion des actions : élaboration d'outils de communication
- Réunion diverse pour la préparation des projets en partenariat/réseau
- Suivi administratif des dossiers d'adhésion, des inscriptions vacances, des règlements...
- Relations extérieures (élus, parents, etc...)
- Suivi des présences
- Ecriture, suivi de projets
- Demandes de subvention, bilans
- Gestion budgétaire

Communication avec les jeunes et les familles

Avec les jeunes :

La communication avec les jeunes se fait essentiellement de façon informelle, sur les temps d'accueils et lors des animations proposées.

L'équipe d'animation utilise également différents moyens de communication : téléphone, mail, réseaux sociaux (facebook). Les contacts sont donnés aux jeunes afin que la communication soit plus simple et plus directe.

Avec les familles :

L'équipe d'animation se tient à la disposition des familles pour échanger. Les échanges peuvent être de l'ordre du fonctionnement de la structure, du comportement des jeunes (bon ou mauvais), des propositions d'animations ou de projets.

Les contacts de l'équipe d'animation sont également transmis aux familles.

Les familles sont régulièrement conviées à venir participer à des temps de rencontres :

- Réunion d'informations pour les séjours
- Retour sur les projets jeunes
- Soirée retour de séjour

Enfin, sur chaque projet initié, l'équipe d'animation favorise à inclure les familles dans l'organisation : participation des parents aux projets, bénévolat sur les évènements jeunesse ...etc.

Evaluation du projet

La forme : Les réunions d'équipe et la commission éducation

Le projet pédagogique est évalué au mois de Juin. L'évaluation se fait lors d'une réunion d'équipe entre le coordinateur enfance-jeunesse, la directrice de l'espace, l'animatrice ALSH (pour la partie passerelle), l'adjoint à la jeunesse, éventuellement des membres de la commission éducation, éventuellement les animateurs vacataires, éventuellement les stagiaires. Des indicateurs d'évaluation sont établis au préalable en fonction des objectifs pédagogiques et de leurs mises en œuvre.

Un échange collectif permet de faire le point sur les actions menées, de les réajuster si besoin et surtout de les mettre en perspectives.

La synthèse de l'évaluation est communiquée à la commission éducation et auprès du conseil municipal.

Des temps de bilan sont également assurés tout au long de l'année par la directrice de l'espace jeunes (bilans périodiques du projet pédagogique, bilan et évaluation de projet d'animation).

Le fond : les indicateurs d'évaluation

Objectif pédagogique	Objectif opérationnel	Indicateurs d'évaluation
Permettre aux jeunes d'être acteur de la vie de la cité et de	Mettre en place des outils permettant d'accompagner les jeunes dans leurs initiatives de projets individuels ou collectifs	Au moins 2 jeunes ont pu être accompagnés dans les initiatives qu'ils ont porté. Au moins un outil a été mis en place pour accompagner les jeunes.
devenir des citoyens actifs	Impliquer les jeunes dans les choix et l'organisation des actions portés par la structure	Les animations proposées par les jeunes ont été inscrites dans les programmes d'animation vacances.
	 Organiser des évènements ou projets à destination de la population 	Au moins 2 évènements ou projets à destination de la population ont été organisés par l'espace jeunes.
	Torganiser des séjours	Un séjour a été organisé dans l'année.

Permettre aux		
jeunes de vivre des projets collectifs	 Mettre en place des programmes d'animation tout au long de l'année (vacances et périodes scolaires) Mettre en œuvre des projets 	Des programmes d'animation ont été proposés à toutes les vacances scolaires. Des programmes d'animation « passerelles » ont été proposés à chaque période scolaire (entre chaque vacances scolaires). Au moins 2 projets d'animation à moyens termes
	d'animations (culturels, artistiques, sportifs, de loisirs) à moyens termes	ont été menés dans l'année.
Permettre aux jeunes de	Organiser des sorties sur le territoire	Des sorties ont été organisées à chaque vacances scolaires.
découvrir leur territoire	 Développer des actions « de réseau » avec les autres structures jeunesse de Montfort Communauté et des actions « de partenariat » avec d'autres acteurs locaux (associations, commerçants) 	Au moins une action de « réseau » a été mise en place avec les autres structures jeunesse de Montfort Communauté. Au moins une action de « partenariat » a été mise en place avec un acteur local (associations, commerçants)
	Restituer et valoriser « hors les murs » les projets menés	Tous les projets menés ont pu être valorisés « hors les murs »
Permettre aux jeunes de pouvoir rencontrer	© Développer des actions communes ou « passerelles » entre les différentes tranches d'âge	Au moins 2 actions communes (hors passerelle 9- 11 ans) ont été menées cette année.
d'autres générations	Impliquer les familles des jeunes dans la mise en œuvre de projet	Les familles des jeunes ont été impliquées dans au moins un projet ou évènement cette année.
	Impliquer des associations locales (MAM, Club des aînés) dans les projets menés	Les associations locales ont été impliquées dans au moins un projet ou évènement cette année.

Les contacts

• Questions administratives / Inscriptions accueil-animations-séjours / Annulations (portail famille)

David REYMONDON - Coordinateur du service enfance jeunesse

enfance.jeunesse@talensac.fr

06.70.35.65.03 // 02.99.09.06.15

• <u>Informations animations</u>

Alexandra TEMPON - Directrice espace jeunes

espacejeunes.talensac@gmail.com

06.12.18.88.78